

## DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI AUX NOUVEAUX AMBASSADEURS PRÈS LE SAINT-SIÈGE\*

Jeudi 29 mai 2008

## Excellences,

Je suis heureux de vous accueillir au moment de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays respectifs: la Tanzanie, l'Ouganda, le Libéria, le Tchad, le Bangladesh, la Biélorussie, la République de Guinée, le Sri Lanka et le Nigeria. Je vous remercie des paroles courtoises dont vous vous êtes faits les interprètes au nom de vos Chefs d'État. Je vous saurais gré de leur exprimer en retour mes salutations déférentes et mes souhaits les meilleurs pour leurs personnes et pour la haute mission qu'ils accomplissent au service de leur nation. Mes salutations s'adressent aussi à toutes les Autorités civiles et religieuses de vos pays, ainsi qu'à tous vos compatriotes. Votre présence aujourd'hui me donne également l'occasion d'exprimer aux communautés catholiques présentes dans vos pays mes pensées affectueuses et de les assurer de mes prières, pour qu'elles continuent avec fidélité et dévouement à témoigner du Christ, par l'annonce de l'Évangile et par leurs multiples engagements au service de tous leurs frères en humanité.

Dans le monde actuel, les responsables des Nations ont un rôle important, non seulement dans leur propre pays, mais dans les relations internationales, pour que toute personne, là où elle vit, puisse bénéficier de conditions d'existence décentes. Pour cela, la mesure primordiale en matière politique est la recherche de la justice, afin que soit toujours respectés la dignité et les droits de tout être humain, et que tous les habitants d'un pays puissent avoir part à la richesse nationale. Il en va de même sur le plan international. Mais, dans tous les cas, la communauté humaine est aussi appelée à aller au-delà de la simple justice, manifestant sa solidarité envers les peuples les plus pauvres, dans le souci d'un meilleur partage des richesses, permettant notamment aux pays qui ont des biens dans leur sol ou dans leur sous-sol d'en bénéficier en premier lieu. Les pays

riches ne peuvent pas s'approprier, pour eux seuls, ce qui provient d'autres terres. Il est un devoir de justice et de solidarité que la Communauté internationale soit vigilante sur la distribution des ressources, dans une attention aux conditions propices au développement des pays qui en ont le plus besoin. De même, au-delà de la justice, il est nécessaire de développer aussi la fraternité, pour édifier des sociétés harmonieuses, où règnent la concorde et la paix, et pour régler les éventuels problèmes qui surgissent, par le dialogue et par la négociation, et non par la violence sous toutes ses formes, qui ne peut qu'atteindre les plus faibles et les plus pauvres d'entre les hommes. La solidarité et la fraternité relèvent en définitive de l'amour fondamental que nous devons porter à notre prochain, car toute personne ayant une responsabilité dans la vie publique est appelée à faire avant tout de sa mission un service de tous ses compatriotes et plus largement de tous les peuples de la planète. Pour leur part, les Églises locales ne manquent pas de faire tous les efforts possibles pour apporter leur concours au bien-être de leurs compatriotes, parfois dans des situations difficiles. Leur désir le plus cher est de poursuivre inlassablement ce service de l'homme, de tout homme, sans discrimination aucune.

Vos Chefs d'État viennent de vous confier une mission auprès du Saint-Siège qui, pour sa part, est particulièrement attentif au bien des personnes et des peuples. Au terme de notre rencontre, je tiens à vous adresser, Messieurs les Ambassadeurs, mes souhaits les meilleurs pour le service que vous êtes appelés à accomplir dans le cadre de la vie diplomatique. Que le Très-Haut vous soutienne, vous-mêmes, vos proches, vos collaborateurs et tous vos compatriotes dans l'édification d'une société pacifiée, et que descende sur chacun l'abondance des bienfaits divins.

\*Insegnamenti di Benedetto XVI, vol. IV, 1 2008, p.883-884.

L'Osservatore Romano 30.5.2008, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°22, p.3.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana